

en ce qui concerne la vente du blé et de l'orge produits dans l'Ouest canadien, ainsi que sur le marché intérieur relativement à la vente de ces céréales comme denrées comestibles. Elle contrôle la livraison de ces céréales ainsi que celle d'autres céréales importantes et elle coordonne leur transport jusqu'aux élévateurs terminus. Jusqu'au 1^{er} août 1989, la commercialisation de l'avoine relevait également de la Commission canadienne du blé.

Ministre responsable :
ministre d'État (Céréales et Oléagineux)

Commission canadienne du lait

Édifice Pebb
2197, promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A0Z2
Renseignements : Ottawa-Hull - (613) 998-9490.

La Commission administre une politique laitière nationale pour maintenir l'industrie à un niveau viable et sain. Ses objectifs sont de permettre aux producteurs de crème et de lait efficaces de recevoir une compensation équitable pour leur travail et leurs investissements, et d'assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement de qualité continu et suffisant.

Ministre responsable :
ministre de l'Agriculture

Commission canadienne pour l'UNESCO

99, rue Metcalfe
C.P. 1047
Ottawa (Ontario)
K1P5V8
Renseignements : Ottawa-Hull - (613) 598-4325.

La Commission canadienne pour l'UNESCO assure la liaison entre les gouvernements, les organismes, les institutions et les particuliers qui s'intéressent aux activités, au Canada, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. La Commission collabore avec le Secrétariat de l'UNESCO à Paris et avec les commissions nationales des autres États membres à la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO. En outre, elle conseille le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du ministère des Affaires extérieures, sur toutes les questions relevant du mandat de l'UNESCO. La Commission publie trimestriellement un *Bulletin* ainsi qu'une série de *Pages documentaires* sur des sujets déterminés.

La Commission canadienne pour l'UNESCO est un organisme du Conseil des Arts du Canada et de l'UNESCO.

Commission d'appel des pensions

C.P. 8567
Terminus postal
Ottawa (Ontario)
K1G3H9
Renseignements : Ottawa-Hull - (613) 995-0612.

La Commission d'appel des pensions, créée en vertu du Régime de pensions du Canada, entend les appels aux termes dudit régime et de certains régimes de pension provinciaux. La Commission se compose de juges de la Cour fédérale, ou d'une cour supérieure, de district ou de comté d'une province.

Ministre responsable :
ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

Commission d'indemnisation des marins marchands

2, place du Portage
Hull (Québec)
K1A0J2
Renseignements : Ottawa-Hull - (819) 997-2555.

La Commission est responsable de l'application de la *Loi sur l'indemnisation des marins marchands* qui prévoit le dédommagement, pour ce qui touche les accidents du travail, des marins employés sur des navires immatriculés au Canada et non protégés par une loi provinciale sur les accidents du travail.

Ministre responsable :
ministre du Travail

Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA)

Édifice Martel
270, rue Albert
C.P. 1046
Ottawa (Ontario)
K1P5S9
Bureaux régionaux : Calgary, Elliot Lake, Mississauga et Montréal.
Renseignements : Ottawa-Hull - (613) 995-5894.

La CCEA est l'organisme de réglementation fédéral chargé de contrôler tous les aspects touchant la santé, la sûreté et la sécurité nationale et internationale reliés aux substances et aux matières